



Mairie de Recques-sur-Hem

75 rue de la Chapelle

☎ 03.21.35.60.53 – Fax 03.21.85.50.73

e-mail : mairie.recques@orange.fr

Horaires d'Ouverture du secrétariat mairie :

Lundi
14 h à 16 h

Mardi
17 h à 19 h

Jeudi
14 h à 16 h

Vendredi
14 h à 16 h

RÉUNION DE CONSEIL DU LUNDI 20 DÉCEMBRE 2010

Excusés : L. Delattre qui a donné pouvoir à A. Josserand, V. Bouret, F. Croin, K. Létendart, C. Popieul.

Secrétaire de séance : J.P. Specq.

DÉCISION DE MODIFICATION BUDGÉTAIRE CONCERNANT LES TRAVAUX À L'ÉGLISE.

Les travaux programmés aux murs de l'église sont réalisés par un atelier d'insertion. Un acompte de 3146 € sur les 25.000 € inscrits en investissements au budget primitif doit être transféré au chapitre fonctionnement en régie. Accepté à l'unanimité.

CONVENTION AVEC LA POSTE

Afin de réduire les formalités et les délais pour l'achat de timbres destinés à affranchir notre courrier, la Poste propose aux collectivités une convention pour l'obtention d'une Carte Pro Privilège. Convention acceptée à l'unanimité par le conseil.

QUESTIONS DIVERSES

◆ Subvention FARDA pour le remplacement de fenêtres et de porte à l'école.

M le Maire informe le conseil qu'une subvention de 3497 € a été accordée par le Conseil Général, soit 25% du devis HT. Par contre il ne faut pas escompter de DGE de l'Etat.

◆ Rapport de la Déléguée Départementale à l'Éducation Nationale : Il y est préconisé : de remastiquer les fenêtres et la réfection du revêtement bitumé des cours.

◆ **Prix de l'eau** : Le syndicat des eaux de la vallée de la Hem Nord maintient le prix du m³ d'eau à 0.89 € et l'abonnement annuel à 50 €. Pour les personnes bénéficiant de l'assainissement collectif le m³ d'eau est porté à 1.50 €.

◆ **Plan de zonage de l'assainissement** : Le même syndicat des eaux procède actuellement à sa charge

à l'élaboration du plan de zonage de l'assainissement pour la commune de Recques. Lorsqu'il sera terminé, il vous sera communiqué et fera l'objet d'une enquête publique.

◆ Contrôle de vos installations d'assainissement

Les contrôles des installations d'assainissement programmés par la CCRA continuent. Dans les 2 prochaines années, ils seront réalisés dans les secteurs non encore visités.

◆ **Informations sur les contrats CAE** : Suite à des contraintes imposées par l'Etat, un contrat CAE n'a pu être renouvelé faute de financement par l'Etat. Afin d'assurer le service à la cantine, il était nécessaire de signer un contrat CDD de 1h 1/2, pour 4 jours par semaine avec Elodie Lefebvre. Pour les 2 autres contrats qui ont pu être reconduits, la prise en charge financière par l'Etat est abaissée à 80 %. Par ailleurs, les 2 bénéficiaires doivent effectuer un stage d'immersion en entreprise de 80 heures au frais de la commune. C'est à ce titre que Mlle Maizrat, employée par la ville de Calais, a effectué un stage chez nous à la cantine.

UN GESTE SOLIDAIRE

Depuis l'hiver dernier, notre pays connaît une vague de froid accompagnée d'abondantes chutes de neige comme nous n'en avons pas connue depuis longtemps. Nous serions très reconnaissants à ceux qui le peuvent de venir en aide aux personnes seules, âgées ou malades pour notamment le déblaiement de la neige. Merci de votre aide. En cas de nécessité, signaler les situations difficiles à la mairie.

Fermeture de la Mairie :
Vendredi 31 Décembre

